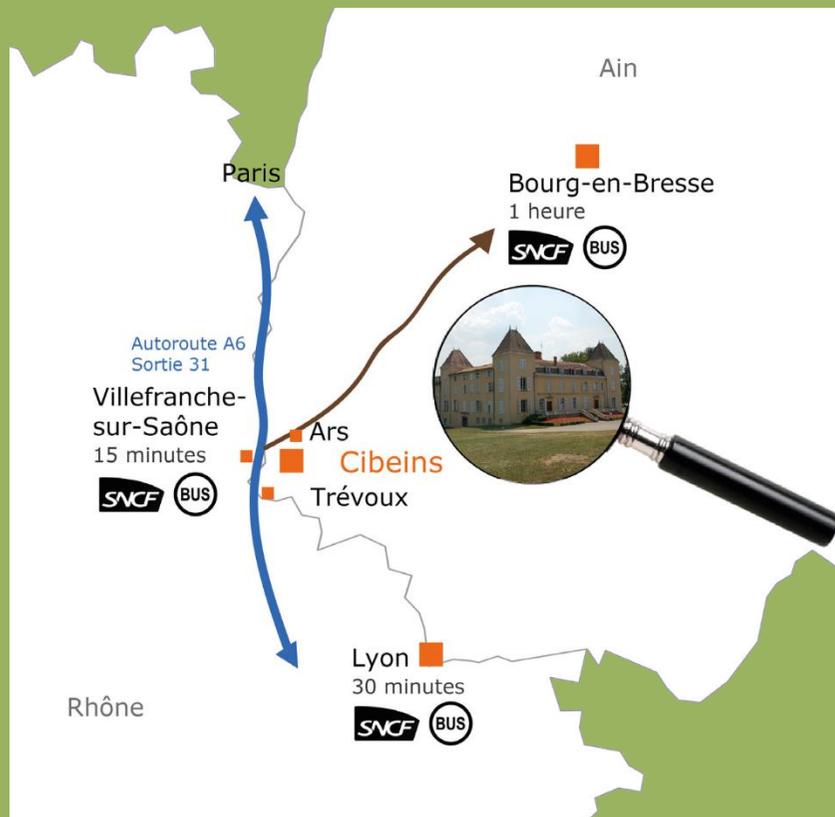


PLAN D'ACCÈS



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE NOUVEAU PROGRAMME



Antenne de Belley
Plateforme agrirurale, 6 avenue du 133ème RI
01300 BELLEY
Contact : 04.79.81.30.17
cfppa.antenne.belley@educagri.fr
Page Facebook : CFPPA de Cibeins
Horaires : 8h 00 - 12H00 / 13h30 - 16h30

Site de Cibeins
Domaine de Cibeins
01600 MISERIEUX
Contact : 04.74.08.88.22
epl.cibeins@educagri.fr
Page Facebook : Lycée agricole Cibeins
Horaires : 8h 00 - 12H30 / 13h30 - 17h30





BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

Quels publics ?

Cette formation est destinée à un public d'adultes en formation continue ayant pour projet professionnel d'être exploitants agricoles ou cadres (gérant, chef de culture, directeur)

Pour participer vous devez :

- avoir 16 ans minimum en début de formation
- Justifier de 12 mois d'emploi (intérim et apprentissage inclus)

Publics demandeurs d'emploi, saisonnier ou salariés.



Quels objectifs ?

Développer des compétences professionnelles en gestion et pilotage d'une entreprise agricole en vous permettant de :

- Acquérir une autonomie pour la conduite d'une exploitation agricole
- Travailler dans des entreprises agricoles en tant que cadre agricole encadrant du personnel
- Se reconvertir aux métiers de cadre et chefs d'entreprises agricoles



Quels débouchés ?

Professionalisez-vous à la gestion et au pilotage d'activité agricole pour accéder aux métiers suivants :

- exploitant agricole
- cadre d'une entreprise agricole
- gérant d'une entreprise agricole
- chef de culture

Formation ouvrant droit aux aides à l'installation



La méthode d'enseignement

La formation alterne : enseignements théoriques, exercices pratiques et stages, avec près de 910 heures en centre de formation et 315 heures en entreprise.

L'examen est réalisé sous forme de mises en situations spécifiques au domaine d'option choisi (canin ou viticulture).

Les atouts de la formation

- Une formation à la carte : le parcours de formation est adapté à vos besoins et à votre projet (à la journée, à la semaine, par bloc de compétences...)
- Un temps de formation modulable : chaque module validé est capitalisé et acquis à vie
- Une certification nationale de niveau I V : reconnue par le Ministère de l'Agriculture
- Un accompagnement personnalisé dès notre premier contact
- Une formation conçue et mise en œuvre avec les professionnels du secteur Des mises en situation en milieu professionnel sur l'ensemble du parcours

Les engagements du centre de formation professionnel Cibeins-Belley

- Dans le cadre des formations qualifiantes, vos acquis antérieurs sont pris en compte et votre programme peut être personnalisé et allégé
- Notre établissement est charté H+ et s'engage, à ce titre, à faciliter et développer l'accueil en formation des personnes en situation de handicap
- L'étude et la construction d'un parcours professionnalisant sur mesure, type VAE ou VAP, peuvent vous être proposées

Financeurs potentiels

Votre entreprise, OPCA, CPF/CPA, Pôle Emploi, Conseil Régional, ... Contactez-nous !



Le calendrier des prochaines sessions

Démarrage de la prochaine session : **février 2019**

Clôture des inscriptions : **janvier 2019**

© photos : Pixabay et Ministère de l'Agriculture

